

DECRET N° 85/367 DU 26/3/85

portant nomination de Monsieur NZAMBI Godefroid, Administrateur du Travail en qualité de Directeur des Etudes et de la Planification de l'Office National de l'Emploi et de la Main d'Oeuvre.

LE PREMIER MINISTRE,

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979;

Vu la Loi 076/84 du 7 Décembre 1984 portant ratification de l'Ordonnance n° 019/84 du 23 Août 1984 portant modification de certaines dispositions de la Constitution;

Vu la Loi n° 15/62 du 3 Février 1962 portant statut général des fonctionnaires;

Vu la Loi n° du portant création de l'Office National de la Main d'Oeuvre;

Vu le décret n° 85-729 du 17 MAI 1985 portant organisation et fonctionnement de l'Office National de l'Emploi et de la Main d'Oeuvre;

Vu le décret n° 84/858 du 8 Août 1984 portant nomination du Premier Ministre;

Vu le décret n° 84/858 du 13 Août 1984 portant nomination des Membres du Gouvernement;

Vu le décret n° 84/860 du 20 Août 1984 portant organisation des intérimaires des Membres du Gouvernement;

Vu le Rectificatif n° 84/923 du 19 Octobre 1984 au décret n° 84/858 du 13 Août 1984 portant nomination des Membres du Gouvernement;

Le Conseil de Cabinet entendu,

DECRETE :

ARTICLE 1er. - Monsieur NZAMBI Godefroid, Administrateur du Travail de 1° échelon précédemment Directeur des Etudes et de la Planification de la Direction Générale du Travail et de la Fonction Publique est nommé Directeur des Etudes et de la Planification à l'Office National de l'Emploi et de la Main d'Oeuvre.

.../...

ARTICLE 2.- La rémunération de l'intéressé sera prise en charge par l'Office National de la Main d'Oeuvre qui est en outre redevable envers le Trésor Public de la contribution patronale pour la constitution de ses droits à pension.

ARTICLE 3.- Sont abrogées les dispositions contraires au présent décret.

ARTICLE 4.- Le présent décret qui prendra effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORPC et publié partout où besoin sera./-

BRAZZAVILLE, le 26 MARS 1985

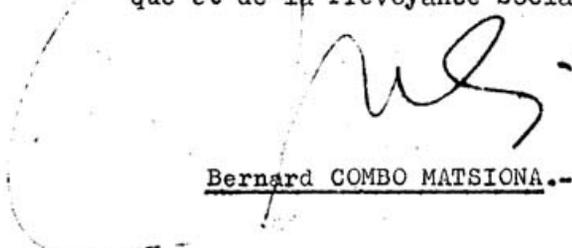
Par le Premier Ministre,



Ange Edouard POUNGUI.-

Le Ministre du Travail, de l'Emploi,
de la Refonte de la Fonction Publique
et de la Prévoyance Sociale,

Le Ministre des Finances
et du Budget,



Bernard COMBO MATSIONA.-



Itihi Ossétoumba LEKOUNDZOU.-

AMPLIATIONS :

- JORPC 2
 - MTERFPPS 2
 - SGG/BC..... 2
 - Intéressé 1
 - Dossier 3./
- 